

## LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

**LES ÂÎNÉS ÉTAIENT INVITÉS** ■ En ce 11 novembre, et après la cérémonie du centenaire au monument aux morts de La Croisille, le maire Jean-Gérard Didierre et son conseil municipal, fidèles à la coutume, avaient convié les jeunes de plus de 65 ans au traditionnel le repas annuel des aînés.

Toutes et tous ont passé un bon après-midi avec Joe



**REPAS.** Un bon moment de partage.

d'Alain and Co qui ont animé tout le repas avec une ambiance cabaret en chantant en direct et en imitant les interprètes des années 60 de Sylvie Vartan et Edith Piaf à Michelle Torre et Dalida ou encore de Dick Rivers et Eddy Mitchell à Gilbert Bécaud et Charles Aznavour, et bien d'autres dont un final avec Serge Lam et Michel Sardou. Cette année encore, la mairie a fait les choses en grand et a mis les petits plats dans les grands en proposant un menu gastronomique. Comme tous les ans, c'est à Olivier Lavaure et Gaétan Holvoet qu'Isabelle Bourliataud a confié le soin de régaler les papilles des seniors dans un menu alliant terre et mer. Mais plus que ce succulent repas autour duquel on se donne des nouvelles des familles respectives, on parle du temps qu'il fait ou qu'il fera, mais aussi de celui qui passe, trop vite... Ce moment, c'est le plaisir d'être ensemble, le plaisir d'échanger ; c'est autant de discussions qui s'entrechoquent et s'envolent dans le brouhaha. Une ambiance faite de souvenirs communs et avec le verbe haut. ■

## MOISSANNES

**CONSEIL MUNICIPAL.** Une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le vendredi 23 novembre à 20 h 30, salle Phénix. Ordre du jour : tarifs communaux, compétence assainissement, convention free, enquête publique, eau : modification statut SVC, RPQS SVC. Questions et délibérations diverses : fermeture spécialité, cinéma audio-visuel lycée Palissy. ■

## SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST

**MAIRIE FERMÉE.** La mairie sera fermée le mardi 20 novembre et le jeudi 22 novembre. En dehors des heures d'ouverture de la mairie, il existe une permanence téléphonique assurée par les élus en cas d'urgence au numéro habituel de la mairie : 05.55.69.16.78. ■